

# L'Echo Remaudiérois

WWW.LAREMAUDIERE.FR/

Juillet-Août 2026

Le magazine municipal d'informations de La Remaudière - n°64

VOS  
BESOINS  
VOS USAGES

Vos propositions



Imaginons ensemble  
les espaces de demain

REGARD SUR NOS VILLAGES

LA RENOUËRE

voir au dos de ce magazine



Votre avis compte !

voir page 4



La Remaudière

les Racines du Passé  
le Vent de l'Avenir

INFOS MUNICIPALES

Jeux sportifs !... p.5

ACTUS SOCIALES

Aides vacances... p.9

QUESTION DU MOIS

OTV ?... p.10

POUR NOS LIEUX  
DE VIE  
POUR AUJOUR'HUI  
ET DEMAIN  
AVEC VOUS,  
POUR VOUS

**3 ÉDITO** → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

**4 INFORMATIONS** → les dernières infos pratiques sur ma Commune

**9 ACTUS SOCIALES** → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

**10 QUESTIONS DU MOIS** → focus sur une personne, sur un service particulier

**11 VIE DES ASSOCIATIONS** → les expositions, spectacles et animations dans votre ville...



## MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson  
44430 LA REMAUDIÈRE  
**02 40 33 72 30**

[www.laremaudiere.fr](http://www.laremaudiere.fr)  
secretariat@laremaudiere.fr

**f** [laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

### Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h  
Mercredi & jeudi : 9h-12h30  
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



## AGENDA

- Dimanche 23 août :** concours de pétanque (par les lurons festifs)
- Vendredi 28 août :** découverte du foyer des jeunes
- Samedi 29 août :** jeux sportifs (par le CME)

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

- » **Lyam MONDON** – 36 rue Olivier de Clisson – Né le 27 mai 2026

## BIBLIOTHÈQUE

*Au fil des mots...*

### Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h  
Vendredi : 16h à 18h  
Dimanche : 10h à 12h

1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83  
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

### LES JEUNES NÉS EN JUILLET & AOÛT 2010

doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**N'OUBLIEZ PAS !**



### DEMANDE DE PARUTION

vous avez jusqu'au 20 juillet 2026 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le prochain bulletin.

Merci d'envoyer vos articles à : [communication@laremaudiere.fr](mailto:communication@laremaudiere.fr)

Bulletin municipal n° 64 : ÉTÉ 2026

Création graphique : AZcommunication.fr  
Responsable publication : M. Hervé CRÉMET  
Directeur communication : M. Thomas BARON

Impression : Graphicom®  
Tirage : 550 exemplaires  
Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution



## À l'approche de l'été, notre commune se prépare à accueillir les jeunes dans les meilleures conditions.

Le Foyer des Jeunes proposera tout au long de la saison **un programme riche et varié** : séjours estivaux, animations, ateliers et moments de convivialité.

Parmi les temps forts, **le 29 août, le Conseil municipal des enfants organisera une après-midi de jeux sportifs ouverte à tous**, symbole de l'énergie et de l'engagement de notre jeunesse.

**Les jeunes sont une richesse essentielle pour notre commune.** Ils apportent leurs idées, leur enthousiasme et leur regard neuf sur la vie locale. C'est pourquoi **la municipalité souhaite les associer davantage à la vie de la commune, en leur donnant l'envie d'agir, de participer et de s'engager.**

Nous encourageons leur implication dans les projets locaux, au sein des associations, des instances de participation comme le Conseil municipal des enfants, mais aussi dans toutes les initiatives qui contribuent au dynamisme de notre territoire.

À travers les activités proposées, **nous voulons favoriser la rencontre, l'esprit d'équipe, la créativité et le sens des responsabilités.**

Notre jeunesse représente bien sûr l'avenir, mais elle est aussi une force vive du présent. **En lui faisant confiance et en lui offrant des espaces d'expression et d'action, nous construisons une commune plus dynamique, plus solidaire et tournée vers demain.**

Vous retrouverez **dans ce bulletin le planning détaillé des activités du Foyer des Jeunes pour cet été.**

**N'hésitez pas à le consulter** afin de découvrir l'ensemble des animations et des rendez-vous proposés.

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la découverte, du partage et de l'engagement.

**Sabrina ÉTOURNEAU**

Adjointe enfance-jeunesse et école

## NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août
- Collecte de sang (prendre RDV sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) de 16h à 19h30 :
  - à La Regrippière (salle polyvalente) mercredi 8 juillet,
  - à St Julien de Concelles (salle de la quintaine) vendredi 7 août,
  - à Divatte sur Loire (salle de la chapelaine) vendredi 21 août,
  - à Mouzillon (salle Raphaël Hardy) mercredi 26 et vendredi 28 août.



## URBANISME

### Demandes de déclarations préalables :

- TERRIEN Victor – 1288 Les Épinettes – Modification de façade
- TERRIEN Catherine – 21, rue Olivier de Clisson – Division en vue de construire
- BÉZIER Mathis – 33 Bis rue Olivier de Clisson – Remplacement carport par un garage

### Demande de permis de construire :

- LETOURNEUX Mickaël – 114, La Mostière – Surélévation en ossature bois



## HABITANTS, VOTRE AVIS COMPTE !

### IMAGINONS ENSEMBLE LES ESPACES DE DEMAIN

La municipalité vous invite à participer à la réflexion autour de deux projets d'aménagement importants pour l'avenir de notre commune.

**PROJET 1**  
**PLACE DE L'ÉGLISE**

Comment rendre cet espace plus accueillant, plus convivial et plus adapté à vos usages ?

**PROJET 2**  
**TERRAIN DE FOOT**

Quels aménagements imaginer pour répondre aux besoins des utilisateurs et des habitants ?

## CHANTIER PARTICIPATIF

### Construisons ensemble les projets de demain

La municipalité souhaite associer les habitants à la réflexion autour de deux projets importants pour l'avenir de la commune : **l'aménagement de la place de l'Église et l'aménagement des abords du terrain de football.**

Parce que les espaces publics sont avant tout des lieux de vie partagés, il nous paraît essentiel que chacun puisse exprimer ses idées, ses attentes et ses besoins. Ces projets ne sont pas uniquement des projets municipaux : ce sont avant tout des projets pour les habitants et construits avec les habitants.

Pour cette raison, des chantiers participatifs et des temps d'échange seront proposés. Chacun est libre de participer à l'un des projets, à l'autre, ou aux deux. **Que vous soyez riverain, utilisateur des équipements, membre d'une association ou simplement attaché à la qualité de vie de notre commune, votre avis compte.**

Vos ressentis, vos usages quotidiens et vos propositions sont une richesse indispensable pour imaginer des aménagements adaptés aux besoins de tous. **L'objectif est de construire collectivement des espaces agréables, fonctionnels et accueillants**, qui répondent aux attentes des habitants d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

À travers cette démarche, **la municipalité réaffirme sa volonté de faire vivre la participation citoyenne et de permettre à chacun de prendre part à la vie de la commune.** S'impliquer dans ces projets, c'est contribuer concrètement à façonner notre cadre de vie et à renforcer le lien entre les habitants.

### VENEZ PARTAGER VOS IDÉES !



### DES PROJETS POUR TOUS, CONSTRUITS AVEC TOUS !

Parce que vous êtes les premiers concernés, nous souhaitons vous associer à ces réflexions. Ces aménagements ne sont pas seulement des projets municipaux : ils sont avant tout destinés aux habitants. Votre regard, votre expérience et vos idées sont essentiels pour imaginer ensemble des espaces qui vous ressemblent.

**INSCRIVEZ-VOUS**  
QUE VOUS SOUHAITIEZ CONTRIBUER À L'UN DES PROJETS OU AUX DEUX, VOTRE PARTICIPATION SERA PRÉCÉDÉE.

NOM : \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 N° TEL : \_\_\_\_\_  
 MAIL : \_\_\_\_\_  
 PROJETS : \_\_\_\_\_



→ **Pour prendre part à cette démarche participative**, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en mairie, en complétant le coupon d'inscription disponible à l'accueil ou par courriel à [communication@laremaudiere.fr](mailto:communication@laremaudiere.fr) en indiquant vos nom et prénom, numéro de téléphone, adresse mail et le ou les projet(s) concerné(s). Vous serez recontacté(e) afin de vous informer des prochaines étapes et du suivi du ou des projets auxquels vous souhaitez contribuer. **Nous comptons sur votre participation et vos idées pour faire de ces projets une réussite collective !**



### Les dépôts sauvages de déchets constituent un véritable fléau pour notre commune.

Qu'il s'agisse d'encombrants, de gravats, de déchets verts, d'électroménager ou de divers objets abandonnés sur la voie publique ou dans la nature, **ces comportements inciviques dégradent notre environnement et nuisent à la qualité de vie de tous.** Au-delà de l'aspect inesthétique, les dépôts sauvages représentent un coût important pour la collectivité. Leur enlèvement mobilise les agents municipaux et engendre des dépenses qui pourraient être consacrées à d'autres services ou projets bénéficiant à l'ensemble des habitants.

Ces déchets abandonnés peuvent également avoir des conséquences sur l'environnement en polluant les sols et les cours d'eau, tout en favorisant la prolifération de nuisibles. **La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous et repose sur le respect des règles de gestion des déchets.**

**La Police Municipale et les services municipaux restent particulièrement vigilants face à ce phénomène.** Des contrôles réguliers sont effectués afin d'identifier les auteurs de ces infractions. L'abandon de déchets est passible de sanctions pouvant atteindre

1500 € d'amende judiciaire et 5000 € d'amende administrative.

Nous rappelons que des solutions existent pour se débarrasser de ses déchets de manière responsable : déchèteries, points de collecte sélective et filières de recyclage adaptées.

Chacun peut ainsi contribuer à maintenir une commune propre, accueillante et respectueuse de l'environnement.

**Ensemble, adoptons les bons gestes et refusons les dépôts sauvages.**

**La propreté de notre commune est l'affaire de tous.**

## LES ÉCHOS DE LA PM



### DÉPÔTS SAUVAGES : agissons ensemble pour préserver notre cadre de vie !

LES ÉCHOS DU FOYER

## Foyer des jeunes en Juillet

<b>LUNDI 13/07</b> Ventrigrisse géant Accueil libre	<b>MERCREDI 15/07</b> <i>Sur inscription</i> Festival du jeu à Parthenay 9h-18h30 3 points	<b>JEUDI 16/07</b> Fabrication d'une base de lancement de fusée à eau 14h-16h Accueil libre Soirée Mousse 18h-22h	<b>VENDREDI 17/07</b> Base de lancement de fusée à eau (suite) 14h-15h Création spectacle incroyables talents Accueil libre
<b>LUNDI 20/07</b> Création spectacle incroyables talents (suite) Accueil libre	<b>MARDI 21/07</b> <i>Sur inscription</i> Atlantic toboggan 9h-18h30 10 points	<b>MERCREDI 22/07</b> Qu'as-tu envie de faire ? On planifie ensemble Accueil libre	<b>JEUDI 23/07</b> <i>Sur inscription</i> Cluedo géant dans Vallet 14h-16h Accueil libre Sur inscription Patinoire 3 points
		<b>VENDREDI 24/07</b> Corps et crush 100% filles 16h-17h Accueil libre	

## Foyer des jeunes en Août

<b>LUNDI 24/08</b> Rencontres vidéos jeunes 14h-16h30 Accueil libre	<b>MARDI 25/08</b> Rencontres vidéos jeunes 14h-16h30 Accueil libre	<b>MERCREDI 26/08</b> <i>Sur inscription</i> Atelier cuisine 14h-16h Accueil libre	<b>JEUDI 27/08</b> <i>Sur inscription</i> Défis par équipe 14h30-16h30 Accueil libre Sur inscription Ciné culte 17h30-22h30 6 points	<b>VENDREDI 28/08</b> Découverte CM2 14h-16h Accueil libre (à partir de 15h)
------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

contact : enfance-jeunesse@laremaudière.fr et 06.79.44.09.55  
accueil libre de 14h à 18h, hors sorties et soirées.

Cet été, viens faire le plein d'énergie et profiter de tes vacances au foyer !

De nombreuses activités et animations t'y attendent pour partager de bons moments entre jeunes.

Tu entres en CM2 à la rentrée ou tu souhaites découvrir le foyer avant de t'inscrire ?

**Rendez-vous le 28 août de 14 h à 16 h pour une après-midi découverte.**

Les parents pourront ensuite rejoindre les jeunes de 16 h à 16 h 30 pour visiter les lieux, rencontrer l'équipe et poser toutes leurs questions. **Alors, n'hésite plus !**

*Si l'aventure du foyer te tente, viens découvrir cet espace qui pourrait vite devenir ton nouveau lieu de rencontres, de loisirs et de partage.*

### LES JEUX SPORTIFS : une tradition qui rassemble les générations

Les Jeux Sportifs organisés par le Conseil Municipal des Enfants sont devenus au fil des années un rendez-vous incontournable de la fin de l'été. Cette animation, désormais bien ancrée dans les traditions de la commune, rassemble chaque année enfants et familles autour du plaisir du jeu, du sport et du partage.

Le samedi 29 août, de 14 h à 16 h au City Stade, les participants, âgés de 7 ans et plus, pourront relever de nombreux défis sportifs en équipes de 2 à 4 personnes.

Dans une ambiance conviviale et dynamique, chacun pourra mettre à l'épreuve son adresse, sa rapidité et son esprit d'équipe.

Que l'on soit sportif confirmé ou simple amateur de jeux, l'essentiel est de participer, de s'amuser et de partager un bon moment ensemble.

**VENEZ NOMBREUX** perpétuer cette belle tradition et encourager l'engagement des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui font vivre cet événement apprécié de tous.

**SAMEDI 29 AOÛT**  
14H-16H AU CITY STADE

# JEUX SPORTIFS

ORGANISÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

## INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

DE 2 À 4 PERSONNES  
À PARTIR DE 7 ANS

CONTACT : 06 79 44 09 55

# LES LIVRES

& Vous !



Que se passe t-il ce mois-ci à la BIBLIOTHÈQUE ?

Pendant la période estivale, la bibliothèque communale adopte un rythme plus léger afin de profiter, elle aussi, des vacances !

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la bibliothèque sera ouverte au public :

- Le vendredi de 16 h à 18 h
- Le dimanche de 10 h à 12 h

Par ailleurs, pour permettre à chacun de profiter pleinement de ses lectures durant l'été, la durée de prêt des livres sera exceptionnellement portée à 6 semaines, au lieu de 4 semaines habituellement.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été et de très agréables moments de lecture !

LA REMAUDIÈRE  
RUE DU STADE

5 SEPTEMBRE

## CINÉMA

EN PLEIN AIR

20H45

### INTOUCHABLES

EMMENEZ VOS CHAISES

FOOD TRUCK ET MUSIQUE DÈS 19H

## CINÉMA EN PLEIN AIR : les Intouchables à l'affiche !



La municipalité vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de son cinéma en plein air, devenue au fil des années un moment apprécié de l'été.

Cette année, venez (re)découvrir « Intouchables », le film d'Éric Toledano et Olivier Nakache qui a marqué toute une génération.

Entre humour, émotion et humanité, cette comédie devenue culte promet une belle soirée de partage sous les étoiles.

Pour profiter pleinement de l'événement, un food truck sera présent sur place avant la projection pour vous permettre de vous restaurer dans une ambiance conviviale.

Installez-vous confortablement, apportez vos sièges ou couvertures et laissez-vous emporter par la magie du cinéma en plein air. Toutes les informations pratiques sont à retrouver en scannant le QR Code joint >.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée cinéma placée sous le signe de la convivialité et du grand écran !



## CHAQUE GOUTTE COMPTE !

Ces dernières années, les périodes de sécheresse et les fortes chaleurs se sont multipliées, rappelant à chacun l'importance de préserver l'eau. Face aux changements climatiques, la gestion de cette ressource devient un enjeu majeur pour nos territoires et pour les générations futures.

À l'échelle de notre commune, chacun peut contribuer à une utilisation plus responsable de l'eau grâce à des gestes simples : surveiller les fuites, récupérer l'eau de pluie, privilégier des arrosages raisonnés ou encore éviter les consommations inutiles.

Préserver l'eau, c'est également protéger notre environnement, nos rivières, notre biodiversité et la qualité de notre cadre de vie. Cette responsabilité est collective et concerne aussi bien les particuliers que les collectivités, les entreprises et les associations.

La municipalité est attentive à cette question et poursuit ses actions en faveur d'une gestion raisonnée des ressources. Mais la réussite de cette démarche repose aussi sur l'engagement de chacun. L'eau est un bien commun précieux.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour la préserver aujourd'hui et garantir sa disponibilité demain.

*Préservez ensemble notre ressource en eau.*

*L'eau fait partie de notre quotidien. Nous l'utilisons chaque jour pour boire, cuisiner, nous laver, entretenir nos jardins ou encore faire fonctionner de nombreux services essentiels.*

*Pourtant, cette ressource précieuse n'est pas inépuisable...*

## L'EAU POTABLE UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

### PRÉSERVONS-LA, chaque geste compte !

- L'eau potable est indispensable à la vie et à notre quotidien. Pourtant, elle n'est pas inépuisable.
- Sécheresses, pollutions, gaspillage... préservez aujourd'hui pour garantir l'avenir de tous.

**CHAQUE GOUTTE COMPTE**

**AYONS LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN**

**DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU**

- FERMEZ LE ROBINET** pendant le brossage des dents, le lavage des mains, le rasage...
- PRÉFÉREZ LES BROCHES AUX BAINS** et limitons-les à 5 minutes maximum.
- FAISONS TONNER LES APPARELS À PLEINE CHARGE** lave-linge, lave-vaisselle...
- ARROSEONS MALIN** le matin ou le soir, et privilégions la goutte-à-goutte.
- LAVONS LA VITURE AVEC MODÉRATION** utilisons un seau plutôt qu'un tuyau.
- INSTALLONS DES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN EAU** chasse d'eau double débit, mousseurs, réducteurs de débit...
- VÉRIFIONS ET RÉPARONS LES FUITES** un robinet qui goutte peut faire perdre jusqu'à 120 litres d'eau par jour !
- BUVONS L'EAU DU ROBINET** elle est contrôlée, de qualité et bien plus écologique.
- ADOPTEONS UNE CONSOMMATION RESPONSABLE** chaque geste, même petit, a un impact.
- PENSONS À DEMAIN** économiser l'eau aujourd'hui, c'est protéger notre planète et les générations futures.

**L'EAU N'EST PAS UNE RICHESSE INÉPUISABLE : préservons-la, chaque jour !**

Ensemble, soyons vigilants aujourd'hui pour avoir de l'eau demain.

POUR RESTER INFORMÉ SUR LE NIVEAU DE VIGILANCE DE LA COMMUNE : [VIEAU.2006.FR](http://VIEAU.2006.FR)

## UNE FÊTE DE LA MUSIQUE sous le soleil et dans la bonne humeur



Le 19 juin dernier, la commune a vibré au rythme de la Fête de la Musique, organisée sous un magnifique soleil qui a largement contribué à la réussite de cette belle soirée.

Tout au long de l'événement, les différents groupes présents : Six The Day, L'Art'prise et Celt & Piper ont offert des prestations de grande qualité, partageant leur passion et leur énergie avec un public venu nombreux. Grâce à leur talent et à leur bienveillance, l'ambiance est restée chaleureuse et conviviale du début à la fin.

La réussite de cette manifestation doit également beaucoup à la sonorisation remarquable de Christopher Moreau, qui a permis à chacun de profiter pleinement des concerts dans les meilleures conditions.

Les Rémaudiérois.e.s, ainsi que les nombreux visiteurs présents, ont largement apprécié cette soirée placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité. Les sourires, les échanges et les applaudissements ont témoigné de la satisfaction générale et du plaisir de se retrouver ensemble autour d'un événement fédérateur.

La municipalité remercie chaleureusement les artistes, les bénévoles, les équipes techniques ainsi que l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de cette édition 2026 de la Fête de la Musique.



## UNE RÉUNION PUBLIQUE placée sous le signe des projets et de l'échange

Le 15 juin dernier, la municipalité a organisé une réunion publique qui a rassemblé plusieurs dizaines d'habitants. Ce moment privilégié a permis aux élus de rencontrer les administrés, de présenter les actions engagées et de dévoiler les projets qui façonneront l'avenir de notre commune.

La soirée a débuté par la présentation de l'ensemble du conseil municipal. Chaque adjoint a ensuite pu exposer ses domaines d'intervention et détailler les principaux projets portés par l'équipe municipale.

L'enfance et la jeunesse ont constitué le premier thème abordé. La municipalité a rappelé sa volonté de placer les jeunes au cœur de la vie communale en favorisant leur participation aux projets locaux et en développant des actions qui leur sont dédiées. Les évolutions envisagées pour les services à l'enfance ont également été présentées, notamment le projet d'amélioration de la cantine scolaire afin d'offrir un cadre toujours plus qualitatif aux enfants.

Un point complet sur les travaux en cours et à venir a ensuite été réalisé. Plusieurs dossiers structurants ont été évoqués, parmi lesquels le projet concernant la salle Ripoché, les aménagements des toilettes publiques ou encore l'organisation du concours des maisons fleuries, autant d'initiatives participant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre commune.

La vie associative, véritable richesse de notre commune, a ensuite été mise à l'honneur. Les élus ont rappelé l'importance du tissu associatif dans l'animation locale et le maintien du

lien social. La municipalité entend poursuivre son soutien aux associations et accompagner leurs initiatives afin de favoriser le dynamisme de la commune tout au long de l'année.

Les habitants ont également pu découvrir les avancées du projet de jumelage porté par la municipalité. Cette démarche vise à créer des liens durables avec une commune portugaise, à encourager les échanges culturels, sportifs et éducatifs, et à ouvrir de nouvelles perspectives de rencontres pour les habitants de tous âges. Ce projet constitue une belle opportunité de renforcer le rayonnement de notre commune.

Les habitants ont également pu découvrir les grandes orientations budgétaires de la municipalité. Les principaux investissements prévus et les choix financiers réalisés ont été présentés afin de garantir une gestion responsable tout en poursuivant le développement de nos équipements et services.

Enfin, la réunion s'est conclue par un point consacré à l'urbanisme. Plusieurs sujets importants ont été abordés, notamment le remaniement cadastral actuellement en cours, le projet d'installation d'un cabinet dentaire, attendu par de nombreux habitants, ainsi que la présentation du futur programme immobilier Villa Remalis.

Cette réunion publique a permis de partager les ambitions de la municipalité, de répondre aux interrogations des habitants et de renforcer le dialogue indispensable à la construction de l'avenir de notre commune. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges.



# La Remaudière & Cambeses (Portugal)

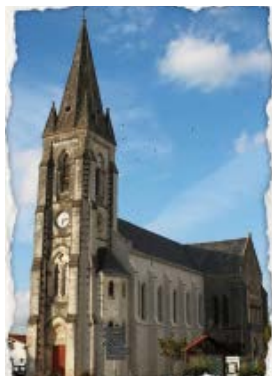


## UN JUMELAGE

*pour construire l'avenir ensemble !*



### Un projet tourné vers l'Europe et l'avenir



La commune souhaite engager un projet de jumelage avec Cambeses, située dans la commune de Barcelos au Portugal. Cette initiative vise à renforcer les liens humains, culturels et économiques entre nos deux territoires, unis par une histoire commune, une culture agricole forte et une volonté partagée de construire l'avenir ensemble.



#### Des racines communes

Nos communes se rapprochent naturellement :

- Migrations entre le Portugal et le Vignoble Nantais
- Culture agricole et viticole commune
- Liens économiques existants
- Valorisation des productions locales



#### Des échanges culturels

Développer de nombreuses actions autour :

- Fêtes et évènements communs
- Danses et traditions populaires
- Du savoir-faire artisanal
- Découverte des spécialités gastronomiques locales



#### Des liens sociaux

Créer des liens intergénérationnels entre habitants :

- Correspondances et projets entre écoles
- Echanges entre structures d'accueil et associations
- Rencontres entre les habitants des deux communes



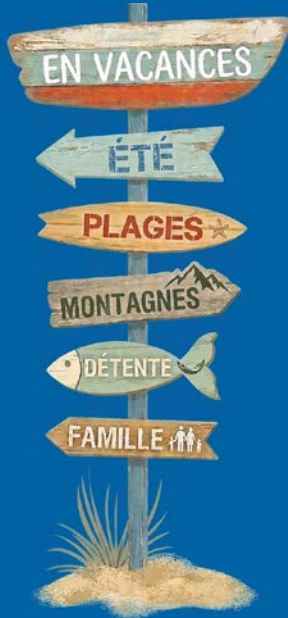
#### Un partenariat éducatif

Développer des liens entre les établissements agricoles :

- Faire découvrir les formations et métiers agricoles des deux territoires
- Organiser des échanges pédagogiques, techniques et professionnels



*Unis par l'histoire, la culture et l'avenir !*



### Pour tout savoir :

Accédez directement à toutes les infos sur le site [info.gouv.fr](http://info.gouv.fr) avec ce QR code



## DES AIDES POUR PARTIR EN VACANCES CET ÉTÉ

Les vacances sont un moment important pour se reposer, découvrir de nouveaux horizons et partager du temps en famille. Pourtant, pour de nombreux ménages, le coût d'un séjour peut représenter un frein.

Afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances, plusieurs dispositifs d'aide existent.

**Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) proposent notamment les aides Vacaf, destinées à financer des séjours en famille (AVF) ou les départs des enfants en colonies et centres de vacances (AVE). Des aides au temps libre peuvent également être accordées selon les départements.**

**L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) propose quant à elle différents dispositifs, comme l'Aide aux Projets Vacances (APV), la Bourse Solidarité Vacances ou encore le programme « Seniors en Vacances », permettant de bénéficier de séjours à tarifs réduits sous certaines conditions.**

Les familles ayant un enfant de 11 ans peuvent également se renseigner sur le dispositif « Pass colo », une aide de l'État destinée à faciliter le départ en colonie de vacances.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre CAF, de votre MSA ou à consulter les sites de l'ANCV et de Service-Public.fr afin de connaître les conditions d'éligibilité et les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

**Parce que les vacances doivent rester accessibles à tous, pensez à vous renseigner avant de renoncer à un départ.**





# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)



## QU'EST-CE QUE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES ET QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est **un dispositif gratuit** permettant aux particuliers qui s'absentent plusieurs jours de **demander la surveillance de leur domicile par la police ou la gendarmerie**. Toute personne résidant dans une commune couverte par le dispositif peut en bénéficier.

## Comment s'inscrire et quelles informations fournir ?

L'inscription s'effectue auprès du commissariat, de la brigade de gendarmerie compétente ou en ligne via FranceConnect. Il faut généralement indiquer son identité, l'adresse du logement, les dates d'absence et les coordonnées d'une personne à contacter en cas de besoin.



## Que font les forces de l'ordre pendant mon absence ?

Des patrouilles sont effectuées régulièrement aux abords du domicile afin de vérifier qu'aucune anomalie ou tentative d'intrusion n'est constatée. En cas d'incident, les forces de l'ordre prennent les mesures nécessaires et contactent la personne désignée.

## Le dispositif garantit-il l'absence de cambriolage ?

Non. L'OTV ne constitue pas une garantie contre les cambriolages, mais elle contribue à renforcer la surveillance et la prévention pendant les périodes d'absence.

## Quelles précautions prendre avant de partir en vacances ?

Il est conseillé de fermer soigneusement portes et fenêtres, de ne pas laisser d'objets de valeur visibles, **d'éviter d'annoncer son absence sur les réseaux sociaux**, de faire relever son courrier par un proche et, si possible, d'utiliser un système d'éclairage programmé.

## Peut-on modifier ou annuler sa demande ?

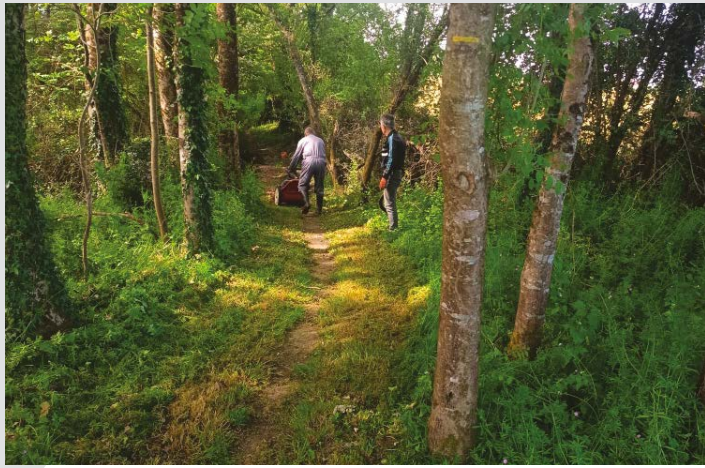
Oui. En cas de **changement de dates ou d'annulation du séjour**, il est important d'en **informer rapidement le service** auprès duquel la demande a été enregistrée.

## Retrouvez plus d'infos sur :

[www.info.gouv.fr/actualite/tranquillite-vacances-protectez-votre-domicile-en-votre-absence](http://www.info.gouv.fr/actualite/tranquillite-vacances-protectez-votre-domicile-en-votre-absence)  
— ou via le QR code ci-dessus ↗



# LES CHEMINS DE TRAVERSE



L'association des Chemins de Traverse organise chaque année deux manifestations pour faire connaître les chemins de randonnée de notre commune : l'une au printemps, le 8 mai, et l'autre à la mi-octobre, la traditionnelle randonnée des châtaignes accompagnée du vin nouveau. Chaque mardi matin, elle propose également une randonnée à un petit groupe de marcheurs volontaires.

Mais son activité ne se limite pas à ces rendez-vous. Depuis sa création en 1991, l'association œuvre tout au long de l'année à l'entretien et à l'aménagement des sentiers de randonnée pédestre.

Chacun apprécie la diversité des parcours et la qualité de leur entretien, que ce soit pour la balade, la randonnée ou la course à pied. Nous sommes tous très fiers de ce patrimoine communal, reconnu bien au-delà de notre territoire. Trois circuits sont inscrits au Plan départemental : le circuit de la Haute Divatte, le circuit des Landes et le circuit du Moulin Barbet, dont certains itinéraires sont partagés avec la commune de la Boissière-du-Doré.

L'équipe de bénévoles qui fait vivre l'association depuis sa création a constamment évolué au fil des années.



Aujourd'hui, elle souhaite accueillir de nouveaux adhérents afin de répondre aux besoins d'entretien et d'aménagement des sentiers. Comme beaucoup d'associations, l'équipe actuelle vieillit et a besoin d'être renouvelée.

Cet appel s'adresse à toutes les bonnes volontés, hommes et femmes, des plus jeunes aux retraités. Il y va de la pérennité de nos sentiers.

Nous sommes une douzaine de bénévoles au sein de l'association. **Nous travaillons en moyenne un mardi matin sur deux, de 9 h à 12 h. Au printemps, les interventions deviennent hebdomadaires afin d'assurer la coupe de l'herbe.** Ponctuellement, d'autres créneaux peuvent être proposés dans la semaine pour des chantiers participatifs.

Actuellement, nous travaillons sur une variante du circuit de la Haute Divatte ainsi que sur l'amélioration des circuits existants, en privilégiant les parties enherbées et la plantation de haies en remplacement de certaines portions goudronnées. Comme dans toute bonne association, des moments festifs viennent régulièrement récompenser et valoriser le travail des bénévoles.

Alors, vous qui empruntez et appréciez nos chemins, pensez-y lors de vos promenades. **Merci de soutenir l'association en participant à ses manifestations et, mieux encore, un grand merci à celles et ceux qui choisiront de venir nous rejoindre.**

Le Bureau.

**Contacts :** Louis Moreau au 07 83 59 44 59, Jacques Naud au 06 89 27 78 22, Jean Luc Forget au 06 17 40 39 38 et Dominique valence au 06 26 47 74 42



## L'ABACS

L'ABACS (Association Boissérienne d'Activités Culturelles et Sportives) propose tout au long de l'année un large choix d'activités pour tous les âges et tous les goûts à La Boissière-du-Doré.

Les enfants et adolescents peuvent découvrir le multisport, la zumba, le hip-hop, le théâtre ou encore les activités manuelles, dans un cadre convivial favorisant l'épanouissement, la créativité et le plaisir de bouger.

L'association offre également aux adultes de nombreuses activités sportives et de bien-être : fitness, cardio-boxing, gym d'entretien, yoga, pilates, sophrologie, bain sonore, ainsi que des activités culturelles telles que le club photo, l'art-thérapie évolutive, l'œnologie ou le théâtre.

Des créneaux autonomes permettent aussi la pratique du badminton, du ping-pong et du futsal selon les disponibilités.

Ouverte à tous, l'ABACS est avant tout un lieu de rencontre, de partage et de convivialité où chacun peut pratiquer une activité à son rythme, développer ses passions et créer du lien.



# REGARD SUR NOS VILLAGES

## LA RENOUÈRE

On distingue sur le plan cadastral napoléonien de 1808 deux villages proches identifiés sous le nom de « la Renière ».

L'un de ces villages a disparu. Il était situé au sud-ouest de celui que nous connaissons aujourd'hui, appelé « la Basse-Renouère » ou « la Basse Arnoire » par les frères Brillaud<sup>(1)</sup>. Pendant la Révolution, deux de ses habitants sont tués par les colonnes infernales. Les derniers habitants recensés en 1846 sont Pierre et Perrine PETITEAU, laboureurs, et leurs deux enfants. Il ne reste aujourd'hui aucune trace de cet ancien village, désormais en prairie naturelle, propriété de la famille Pineau.

Le village actuel de « la Renouère » est identifié comme « la Haute-Renouère » sur les plans cadastraux de 1849 et 1933, et comme « l'Arnoire » par les frères Brillaud.

L'année 1794 marque le deuil de ce village avec la mort de la totalité de ses habitants lors de ce que l'on a appelé depuis la « Vendée militaire ». Le premier d'entre eux, Jean Mabit, tisserand âgé de 40 ans, est tué sur les terres de la Tour Gasselin au Loroux-Bottereau le 10 mars 1794. Il fut l'un des deux délégués de la paroisse de la Remaudière élus le 8 avril 1789 pour la représenter à l'Assemblée de la Sénéchaussée<sup>(2)</sup> de Nantes afin d'y présenter les cahiers de doléances de la commune.

Certains habitants ont exercé des charges paroissiales, notamment celle de marguillier. Pour le village de la Re-

nouère, on retrouve Auguste Petiteau en 1875 avec Mathurin Macé des Tuileries et Pierre Suteau de l'Étardière ; Louis Sébilleau en 1894 avec Pierre Martin de la Richaudière ; François Merleau en 1929 avec Jean-Baptiste Chevalier de la Sencie ; Constant Sébilleau en 1947 avec Lucien Pauvert de la Minaudière ; enfin Pierre Petiteau en 1951 avec Eugène Burot du Bourg.

Il existait dans chaque paroisse un marguillier chargé du registre des personnes recevant les aumônes de l'Église. Le marguillier servait également d'aide au sacristain. Le service des marguilliers commençait avec la nouvelle année.

On ne s'étendra pas sur la complexité de cette charge qui incombait, pendant une année, à deux couples de la commune. La Semaine sainte, les processions et les événements religieux représentaient autant de tâches qu'il fallait assumer, en plus des quêtes hebdomadaires et du grand ménage que les dames effectuaient chaque samedi.

Cette institution, aujourd'hui disparue dans notre commune, a permis de créer de solides liens d'amitié.

Le village est en retrait de toute circulation. Il est situé en bordure du chemin qui assurait autrefois la liaison jusqu'à la Touche. On y a dénombré deux fermes, aujourd'hui disparues, avec une moyenne de onze habitants pour deux feux (familles), vivant de l'agriculture. La première a disparu en 1977 à la mort de Pierre Petiteau, la seconde avec le départ à la retraite de Gilles Pineau en décembre 2025.

La famille Sébilleau a marqué l'histoire du village depuis le recensement de 1851 et, à travers sa descendance actuelle, la famille Pineau depuis 1988. On compte à ce jour deux foyers pour trois habitants : Gilles et Marie-Cécile Pineau, ainsi que Florence Diallo.

L'habitat ancien traditionnel se caractérise par des constructions en pierre de schiste. Certaines possèdent des encadrements d'ouvertures, linteaux et corniches en briques, avec des couvertures en tuiles dites « tige de botte ». D'autres ont été réhabilitées : les toitures ont été remplacées par des tuiles romanes et les façades recouvertes d'enduits de finition peints.

Les dépendances agricoles d'origine sont restées dans leur état initial, avec leurs pierres de schiste apparentes. Les plus récentes sont à ossature métallique, avec bardages et toitures en tôles galvanisées.

Au titre du petit patrimoine, on retrouve un puits commun aux deux familles ainsi qu'une mare rappelant le passé agricole du village.

J.-P, descendant de Bordier

(1) Charles Brillaud est curé de la Remaudière, son frère Jean Brillaud en est le vicaire. Le 1er juin 1794, après le passage des colonnes infernales des 11 et 17 mars 1794, Charles Brillaud lance un appel à la population pour reconstituer les registres paroissiaux brûlés. Un tableau-martyrologe rappelle ce recensement. Depuis le 16 juin 2018, il est exposé dans l'église de la Remaudière en souvenir des habitants de la commune tués pendant la Révolution.

(2) Une sénéchaussée, sous l'Ancien Régime, est à la fois un tribunal dirigé par un sénéchal et le territoire placé sous sa juridiction.

**À souligner** : le calme, le joli fleurissement et l'entretien soigné de ce petit village.

